



Conférence de presse de l'USP «Libre-échange avec l'UE» du 16 juin

## Le libre-échange avec l'UE, porteur de risques et de chances

*Jacques Bourgeois, directeur, Brugg*

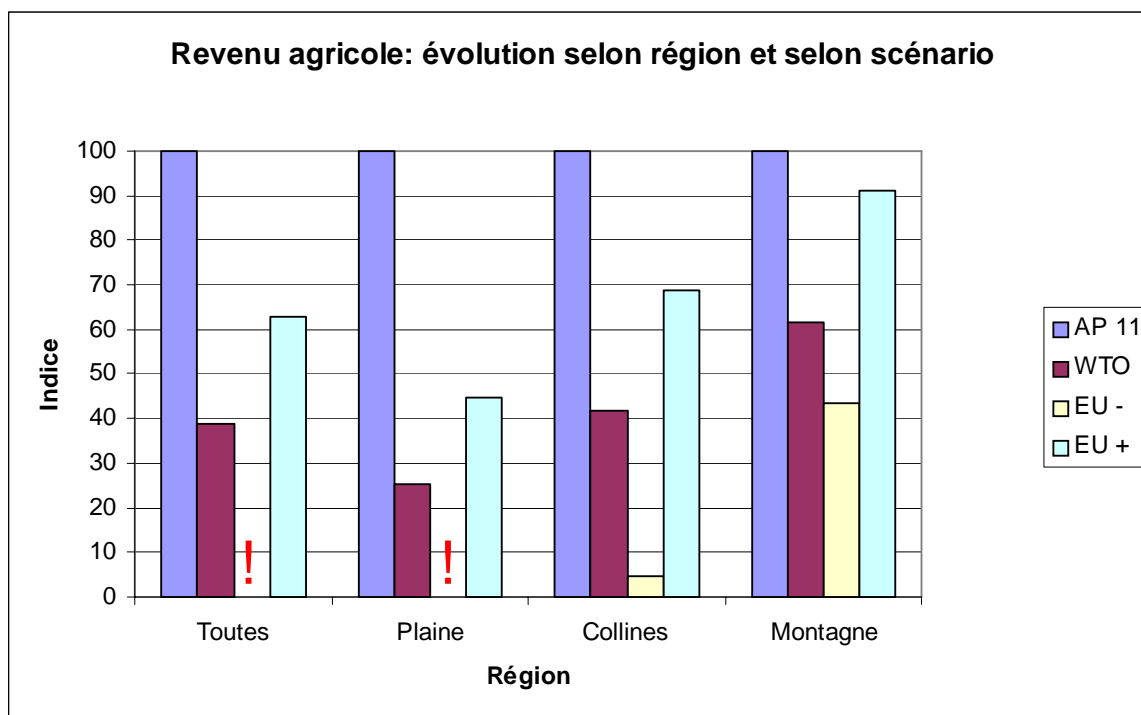
On pourrait dire en plaisantant qu'il ne faut pas confondre libre-échange et libre-échange. Vous vous souvenez certainement des discussions de la fin de l'année dernière. On se demandait à l'époque si la Suisse devait entamer des pourparlers avec les Etats-Unis sur un éventuel accord de libre-échange. L'USP s'était élevée avec vigueur contre les plans du conseiller fédéral Joseph Deiss, car un tel accord aurait été lié à des problèmes économiques et non tarifaires (OGM notamment) importants. A peine enterré plus ou moins définitivement, le projet d'accord de libre-échange avec les Etats-Unis faisait place à un nouveau projet. Un accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne. Comme le contexte est dans ce cas tout à fait différent, l'USP a commencé par s'exprimer avec retenue. Elle a utilisé le temps à sa disposition pour évaluer avec plus de précision les conséquences d'un accord de libre-échange agricole avec nos voisins et les divers scénarios envisageables. Nous avons, entre autres, modélisé les deux scénarios que je vais vous présenter.

Les résultats de nos calculs montrent qu'un accord de libre-échange avec l'Union européenne pourrait avoir des conséquences économiques très importantes ou être au contraire porteur d'un certain nombre de chances. Tout dépend du point de vue que l'on adopte au départ. Le scénario pessimiste part de l'idée que les prix à la production chuteront au niveau européen alors que les coûts de production resteront accrochés au niveau suisse. Dans de telles conditions sans l'intégration des entreprises en amont et en aval de l'agriculture et sans mesures d'accompagnement de grande envergure ni soutien financier supplémentaire de la Confédération, l'agriculture indigène serait purement et simplement condamnée (voir graphique variante UE-).

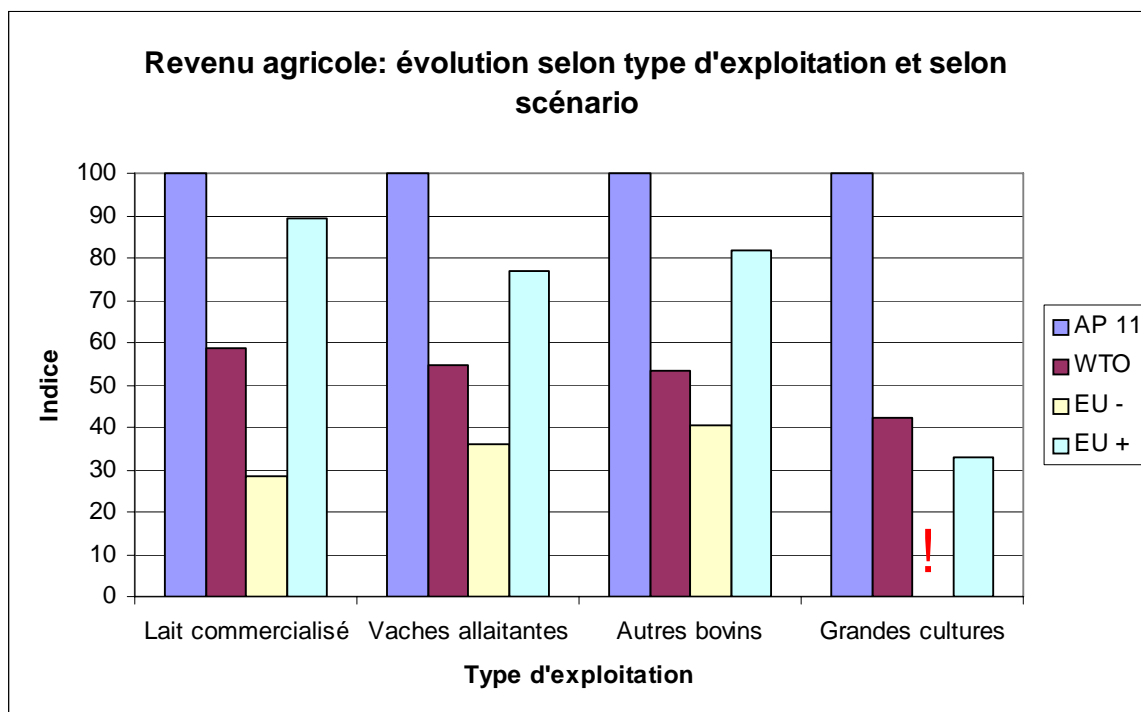
Au contraire, le scénario optimiste présuppose que les recettes seront augmentées d'un supplément qualitatif « d'helvétitude » de 5 % à 20 % en fonction des produits et que les coûts de production seront aussi faibles que dans le Sud de l'Allemagne (voir graphique variante UE +). En pareil cas, un accord de libre-échange agricole avec l'UE pourrait aider l'agriculture suisse à compenser une partie des pertes générées par l'OMC. En effet, contrairement à l'OMC, qui n'apporte que des baisses de prix, l'ouverture de l'immense marché européen offrirait des chances supplémentaires à des produits agricoles de qualité supérieure. Si l'on part de l'idée que la vérité doit se situer quelque part entre ces deux scénarios, reste à savoir si un tel accord de libre-échange serait meilleur ou pire que les accords de l'OMC. Selon les cas, un accord de libre-échange agricole avec l'UE ferait encore pression sur des prix déjà mis à mal par l'OMC ou il améliorerait la situation des familles paysannes suisses.

Quoi qu'il en soit, la tenue de discussions sur un possible accord de libre-échange suppose que l'on y intègre la totalité de la filière agro-alimentaire. Les potentiels de réduction des coûts doivent être identifiés et exploités avec détermination. L'impact économique sur les différents secteurs agricoles devrait être appréhendé. En font notamment partie l'autorisation des importations parallèles, la mise en vigueur du principe du Cassis de Dijon et l'élimination de certaines prescriptions suisses et d'autres obstacles commerciaux. Il faut aussi évaluer avec plus de précision quelles sont les chances des produits suisses de qualité sur les marchés

européens. Enfin, l'option du libre-échange avec l'Union européenne doit également intégrer la politique agricole nationale, alors que les mesures d'accompagnement nécessaires et possibles doivent également être étudiées.



Impacts de la PA 2011, de l'OMC et des scénarios UE et UE + sur les diverses régions.\*



Impacts de la PA 2011, de l'OMC et des scénarios UE et UE+ sur les divers types d'exploitation.\*

\* Les calculs sont établis sur la base des structures actuelles, sans tenir compte de l'évolution structurelle.